

Guide de l'inscription rentrée 2022

Bienvenue à l'**ESDL** !

Ce guide pratique vous explique toutes les informations pratiques et utiles pour préparer la rentrée.



Sommaire

| | |
|---|---|
| Sommaire | 1 |
| 1 / Inscription définitive | 2 |
| 2 / Droits de scolarité | 3 |
| 3 / Conditions Générale de Ventes (CGV) | 4 |
| 4 / Prêts étudiants | 5 |
| 5 / Information sur la couverture sociale étudiante | 5 |
| 6 / Information sur Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) | 6 |
| 7 / Logement | 6 |
| 8 / Vie pratique | 7 |
| 9 / Informations Rentrée | 8 |

1 / Inscription définitive

Après avoir passer tous les tests de l'admission, place maintenant au montage du dossier administratif qui va confirmer votre inscription définitive à l'ESDL.

Les différents documents qui te sont demander :

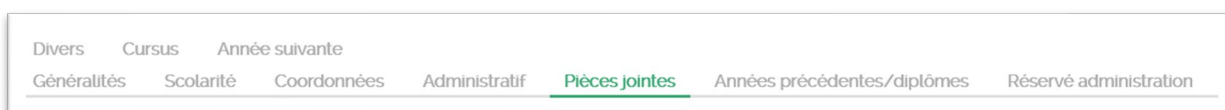
- Le contrat, paraphé et signé,
- Les règlements intérieurs de l'ESDL & du Campus, paraphés et signés
- Le RIB
- Le mandat SEPA
- Le paiement de l'acompte égal à 15% du total des droits de scolarité de l'année (voir 3/ Droits de scolarité)
- La CVEC (voir 6/ CVEC)

Tous les règlements et le mandat SEPA vierge sont téléchargeables sur le compte Oasis (<https://campuslandes.oasis.aouka.org>) dans « **MES DOCUMENTS** »



Tous les documents sont à téléverser directement sur Oasis, dans « **MES INFORMATIONS PERSONNELLES** » puis dans « **Pièces jointes** » dans la rubrique Dossier d'inscription.

En plus des documents obligatoires, merci de penser à renseigner les informations nécessaires pour les prélèvements. Dans « **MES INFORMATIONS PERSONNELLES** » puis dans « **Coordonnées** », les rubriques : Adresse étudiant / Adresse permanente / Parent 1 doivent être saisies.



2 / Droits de scolarité

Bachelor Designer

| Droits de scolarité 2021-2022 | | |
|-------------------------------|---------|---------|
| Année 1 | Année 2 | Année 3 |
| 5 940 € | 5 940 € | 5 940 € |

Facilités de paiement : Comptant ou 6 fois

Échéancier prévisionnel cycle Bachelor année scolaire 2022-2023 :

| Échéancier de paiement Comptant | | |
|---------------------------------|---------|------------------------------|
| Mode de paiement | Montant | Encaissement |
| 1 Virement | 891 € | Pour confirmer son Admission |
| Prélèvement | 5 049 € | 20/09/2021 |

| Échéancier de paiement 6 fois | | |
|-------------------------------|---------|------------------------------|
| Mode de paiement | Montant | Encaissement |
| 1 Virement | 891 € | Pour confirmer son Admission |
| Prélèvement | 841,5 € | 20/09/2022 |
| Prélèvement | 841,5 € | 20/10/2022 |
| Prélèvement | 841,5 € | 20/11/2022 |
| Prélèvement | 841,5 € | 20/12/2022 |
| Prélèvement | 841,5 € | 20/01/2023 |
| Prélèvement | 841,5 € | 20/02/2023 |

Mastère Designer Manager

| Droits de scolarité 2021-2022 | |
|-------------------------------|------------|
| Année 1 | Année 2 |
| 6 900 € | Alternance |

Facilités de paiement : Comptant ou 6 fois

Échéancier prévisionnel cycle Mastère 1^{ère} année, année scolaire 2022-2023 :

| Échéancier de paiement Comptant | | |
|---------------------------------|---------|------------------------------|
| Mode de paiement | Montant | Encaissement |
| 1 Virement | 1 035 € | Pour confirmer son Admission |
| Prélèvement | 5 865 € | 20/09/2021 |

| Échéancier de paiement 10 fois | | |
|--------------------------------|---------|------------------------------|
| Mode de paiement | Montant | Encaissement |
| 1 Virement | 1 035 € | Pour confirmer son Admission |
| Prélèvement | 977,5 € | 10/09/2021 |
| Prélèvement | 977,5 € | 10/10/2021 |
| Prélèvement | 977,5 € | 10/11/2021 |
| Prélèvement | 977,5 € | 10/12/2021 |
| Prélèvement | 977,5 € | 10/01/2022 |
| Prélèvement | 977,5 € | 10/02/2022 |

3 / Conditions Générale de Ventes (CGV)

Rétractation

L'apprenant et le garant financier ont le droit de se rétracter du contrat sans motif ni pénalités dans un délai de 14 jours.

Annulation

Si l'apprenant quitte l'ESDL à partir de 3 mois après le début de son inscription au cycle, le montant total du reste de l'année est dû.

Si l'interruption a lieu avant les 3 mois, alors l'apprenant s'acquittera d'une somme forfaitaire de 1 000 € sauf en cas de rétractation.

Redoublement

- En cas d'échec au contrôle continu, le montant des droits de scolarité dus est celui d'une année scolaire normale divisé par deux.
- En cas d'échec à la soutenance du projet de diplôme, le montant des droits de scolarité est égal à un tiers du prix de la scolarité normale.

4 / Prêts étudiants

- **Le Crédit Agricole d'Aquitaine** partenaire de l'ESDL propose des avantages réservés aux étudiants :
 - Une carte bancaire offerte pendant 2 ans pour toute souscription d'un compte.
 - 25% de remise la 1^{ère} année sur vos cotisations d'assurances
 - Un prêt étudiant à 0,9% TAEG fixe pour un financement jusqu'à 50000€, sans frais de dossier.
 - Pour plus de renseignements sur les offres du Crédit Agricole d'Aquitaine : Mathieu LACOUME / Directeur d'agence / 06.23.81.13.19 / mathieu.lacoume@ca-aquitaine.fr
- **Autres aides :**
[Tarifs et financements – Ecole Supérieure de Design des Landes \(campuslandes.com\)](https://campuslandes.com)

5 / Information sur la couverture sociale étudiante

- Si vous entrez dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2022-2023

Pour une première inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, pour les étudiants de nationalité française, l'étudiant sera automatiquement affilié à un régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement des frais de santé, généralement celui de tes parents/ tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole, etc.)

Il n'y a pas d'autres démarches à effectuer pour cette affiliation, mais nous conseillons fortement de créer un compte sur ameli.fr (régime général), MSA (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial afin de bien percevoir les futurs remboursements de frais de santé.

- Si vous étiez déjà étudiant en 2021-2022

Rien ne change, vous êtes rattaché gratuitement au même régime de sécurité sociale jusqu'à l'âge de 24 ans.

6 / Information sur Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) du 8 mars 2018, les étudiants en formation initiale classique ou apprentissage doivent s'acquitter **obligatoirement** de la CVEC auprès du CROUS.

La CVEC est une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Cette contribution annuelle s'élève à environ 92€ pour tous les étudiants en formation initiale classique ou apprentissage sauf :

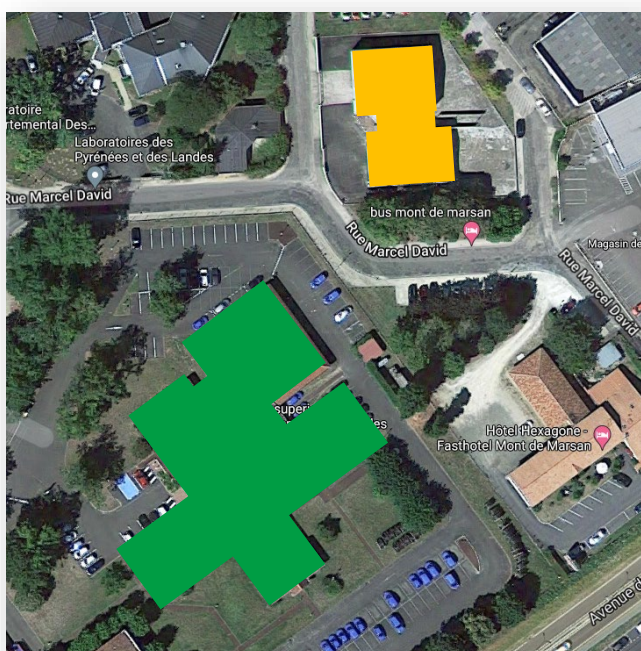
- Les boursiers sur critères sociaux
- Les étudiants bénéficiant du statut de réfugié
- Les étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire
- Les demandeurs d'asile

L'acquittement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) se fait directement en ligne à l'adresse : <https://messervices.etudiant.gouv.fr>

L'attestation de paiement de la CVEC est à téléverser directement sur votre compte Oasis après acquittement.

7 / Logement

1 : Maison TARRICQ



Légende :

En **VERT** : le Campus

En **JAUNE** : MAISON TARRICQ

Les logements :

27m² :

350€ vide ou 400€ meublé

29m² :

370€ vide ou 420€ meublé

Contact :

maison.tarricq@orange.fr

06.81.16.8.93

2 : Agence FONCIA

Contact :

montdemarsan-location@foncia.fr

05.58.44.44.44



3 : BDE

L'association du Bureau des Étudiants s'occupe d'organiser des soirées au cours de l'année et se porte volontaire pour accompagner les étudiants dans leurs recherches de bons plans logements ou colocations.

Instagram : [@bdecampuslandes](https://www.instagram.com/bdecampuslandes)

8 / Vie pratique

Bus

Le campus est desservi par les bus du réseau TMA de l'agglomération. Vous pouvez d'ores et déjà vous connecter au site internet : <https://bustma.com/fr/>

Vélo

Le campus dispose d'emplacements pour garer les vélos sur le campus. Des pistes cyclables permettent de rapidement accéder au centre-ville.

Restauration

Le campus est équipé d'un espace cuisine où il est possible de réchauffer des plats.

Le BDE a des partenariats avec plusieurs foodtrucks qui viennent directement sur le campus.

Un centre commercial Carrefour est situé en face du campus.

Des fast-foods sont également à proximité.

Référente Handicap

Pour toute question et/ou besoin d'aménagement spécifique, vous pouvez contacter Fabienne CAPES-TASTET, notre référente Handicap – fabienne.capes-tastet@campuslandes.com – 05.58.51.89.21

Visitez Mont-de-Marsan

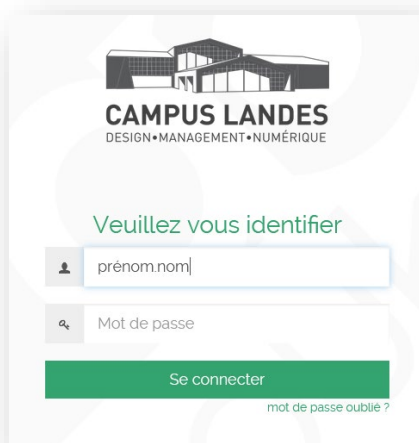
Pour visiter les lieux emblématiques de la ville, découvrir des bonnes adresses, l'Office de Tourisme de Mont-de-Marsan saura te conseiller :

<http://www.visitmontdemarsan.fr/> - 05 58 05 87 37



9 / Information Rentrée

La rentrée aura lieu le lundi **19 septembre 2022 à 9h**, une invitation précisant le lieu vous sera transmise par mail.



Accès portail étudiant :

<https://campuslandes.oasis.aouka.org/>

Oasis sera durant l'année votre compagnon pour :

- Modifier ses données personnelles (Adresse Étudiante, n°CVEC)
- Consulter l'emploi du temps, les notes, les absences
- Déposer des documents administratifs
- Télécharger le certificat de scolarité & une convention de stage vierge (rubrique « mes documents »)